



« L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. »

extrait de la loi pour l'architecture du 3 janvier 1977

Maison de l'architecture des Pays de la Loire
membre du Réseau des Maisons de l'architecture

28 rue Fouré 44000 NANTES • contact@maisonarchi.org • www.ma-paysdelaloire.com

Société

Nom / Prénom

Adresse

Email

Téléphone

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Prix libre | Je soutiens les actions de l'association |
| <input type="checkbox"/> 1 € | Étudiants |
| <input type="checkbox"/> 5 € | Jeunes diplômé.e.s (- de 5 ans), demandeur.e.s d'emploi |
| <input type="checkbox"/> 25 € | Adhésion à titre individuel |
| <input type="checkbox"/> à partir de 100 € | Agences d'architecture, d'urbanisme et de paysage, bureaux d'études...
L'adhésion profite à l'ensemble des collaborateurs de la structure |
| <input type="checkbox"/> 100 € | Associations |
| <input type="checkbox"/> 500 € | Instit. publiques, collect. territoriales, établis. d'enseignement sup. |
| <input type="checkbox"/> gratuit | 1ere année d'inscription au Conseil de l'ordre des architectes |

Signature

Règlement par virement bancaire

CCM NANTES CATHÉDRALE

IBAN : FR76 1027 8361 8400 0132 6480 161

BIC : CMCIFR2A

Intitulé : Adhésion 2025 - votre nom ou celui de votre structure

Règlement par chèque

À l'ordre de la Maison régionale de l'architecture des Pays de la Loire

Coupon complété à retourner

par mail contact@maisonarchi.org

ou par courrier 28 rue Fouré 44000 NANTES

facture sur demande

520 adhérents en 2024!